

Bourse Aux Affaires d'Enfants

Printemps / Eté de 0 à 18 ans

Règlement Intérieur



Conditions d'accès

S'acquitter de 4€ pour l'obtention des 40 étiquettes (*ou 8€ pour 80 étiquettes*) et fournir un R.I.B.

Fonctionnement

**Dépôt des articles : uniquement sur rdv le vendredi 6 mars.....
ou le samedi 7 mars.....**

Tous les articles devront être déjà étiquetés et prêts à la vente car au dépôt des articles, **un contrôle rigoureux sera fait.**

Vente au public : le dimanche 8 mars 2026 de 9h00 à 16h00.

Reprise des invendus : le dimanche 8 mars 2026 uniquement de 17h30 à 17h45.

Passé cet horaire, les articles invendus non récupérés seront remis à une œuvre caritative.

Pensez à vous munir de votre ticket retour avec vos références.

Paient des articles vendus : le règlement sera effectué par virement bancaire (*dans un délai de 1 mois*). Il vous sera retenu 10 % sur le montant total de la vente.

Les étiquettes

Comment remplir les étiquettes : décrire un maximum les articles (catégorie, couleur, marque ...) en précisant la taille (en âge) et le prix (ronds ou arrondis à 0,50 cts et écrits avec un **feutre de couleur** autre que bleu ou noir) aux endroits prévus à cet effet. Eviter les ratures sur les étiquettes.

Comment fixer les étiquettes :

Pour les vêtements, les étiquettes seront fixées à **l'intérieur** (au niveau des étiquettes d'origine), avec une **épingle à nourrice ou un pistolet textile ou des points de couture**.

Pour fixer les lots : réaliser des points de couture solides au niveau des 2 épaules ; pour fixer les ensembles : assembler par des points de couture solides les vêtements au niveau des épaules et de la taille.

Pour les jouets, les articles composés de plusieurs pièces **devront être emballées dans un sachet transparent** (type sachet congélation) et l'étiquette devra être scotchée dessus. Pour les autres articles les **étiquettes devront être remplies et scotchées** de manière visible sur l'article.

Faire en sorte que l'étiquette n'abime pas l'article (*2 cotés scotchés suffisent*).

Tout autre type de fixation sera refusé.

Le Centre Socioculturel décline toute responsabilité en cas de vol.

Il ne remboursera que les articles dont l'étiquette est passée en caisse.

Chaque participant à la bourse s'engage à respecter le présent règlement.

Aucune dérogation ne sera appliquée.

Les articles

Vous pouvez utiliser les 40 étiquettes comme suit :

*** 1 étiquette = tous vêtements de 0 à 18 ans et de grossesse :**

- soit 1 vêtement soit 1 lot composé de 3 vêtements maximum de même taille, sexe, catégorie (*uniquement 3 bodys, 3 pyjamas ou 3 t-shirts...* **attention pas de lot de pantalon ni pull/sweat**) soit 1 ensemble composé de 3 pièces maximum (*ex : pantalon avec pull, gilet, casquette...*).

- gigoteuse, sortie de bain, peignoir

- costume / déguisement

- habits de sport

- veste / blouson / manteau / nid d'ange / combinaison : **maximum 2 par personne.**

Tous les vêtements doivent être propres (pas de tache ni d'odeur), en bon état (pas d'accroc ni de peluche), récents.

Merci de respecter les tailles limites à savoir de la **naissance au 18ans** (XS ; S ; M ; L ado + XS ou 34 et S ou 36 adulte mais il faudra le préciser) et la saison du moment.

*** 1 étiquette = tous jouets / jeux :**

- tapis / arche de jeux d'éveil, mobile, veilleuse...

- électriques ou électroniques en état de marche donc **fournis avec des piles**,

- jeu d'éveil, jouet pour le bain, jeu de société, livre, puzzle (max 50 pièces, si + uniquement emballé), poupée, voiture / garage...

- petit vélo, jeux d'extérieurs...

Si nous ne pouvons pas vérifier l'état de marche sur place, l'article sera refusé. Les jouets en plusieurs pièces ne sont acceptés que dans des sachets transparents et fermés.

ATTENTION

Les articles non conformes et incomplets seront refusés à la réception !

Nous n'acceptons pas :

*** Tout matériel de puériculture**

*** Autre :**

- objets de décoration (de type fauteuil, lampe, corbeille de toilette, cadre photos / tableau, toise, rideaux, tirelire ...),

- les sacs du style grande besace remplaçant les vrais sacs à langer, les cartables, sacs à dos pour enfants

*** Vêtements :**

- tous les sous-vêtements (*slip / collant / chaussettes ...*)

- chaussures

- lot de pantalon ou de pull/sweat/gilet.

*** Jouets :**

- les peluches, les poupées de collection, puzzles (de plus de 50 pièces), les k7 vidéos / CD,

- les jeux et les jouets électriques sans piles ou à brancher sur une télé (type jeux vidéos, karaokés)

- les jouets publicitaires gratuits